

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7318606801**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318606801>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 février 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **44 - LOIRE ATLANTIQUE**

*SCI ABL  
Société civile immobilière au capital de 45 000 euros  
Siège social : 24 Place des Anciennes Halles 72350  
BRULON  
480 316 157 RCS LE MANS*

### **TRANSFERT DE SIEGE ET CHANGEMENT DE GERANT**

Aux termes d'une délibération du 6 janvier 2023, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 24 Place des Anciennes Halles 72350 BRULON au 23 avenue Saint Hubert 44500 LA BAULE ESCOUBLAC à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Également, il a été décidé de nommer Madame Alexia GAUTHIER, née le 9 mai 1969 à LE MANS (72), de nationalité française, demeurant 23 avenue Saint Hubert 44500 LA BAULE ESCOUBLAC en qualité de Gérante, pour une durée illimitée et à compter ce jour, en remplacement de Monsieur Guy GAUTHIER, Gérant démissionnaire. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Guy GAUTHIER sans qu'il soit procédé à son remplacement par celui du nouveau gérant nommé. En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de LE MANS sous le n°480 316 157 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE . La Société, constituée pour 99 années à compter du 10 janvier 2005, a pour objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil et un

capital de 45 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

*Pour avis La Gérance*

*Pour avis  
La Gérance  
Pour avis  
La Gérance*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

